



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 29 avril 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribérois (CCPR) s'est réuni à Paussac et Saint Vivien sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 avril 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	60	
Titulaires présents	54	Jean-Pierre Prigul – Martine Pistarino – Thierry Décima – Françoise Bourgoïn – Christèle Durieux – Pascal Devars – Patrick Gérard-Saigne – Monique Boineau-Serrano – Jean-Bruno Déroulède – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Frédéric Beauvier – Luc Chapuzet – Laëtitia Masclet – Hervé Toussaint – Fabrice Jaubert – Gérard Gobert – Michel Séjourné – Jean-Jacques Desprès – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Le Mercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Christine – Dominique Caillou – Cécily Bergier – Uriel Gadessaud – Danièle Delpy – Stéphane Durousseau – Franck Blanchardie – Philippe Chotard – Karine Incardona – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier -Thierry Bacus – Priça Mortier – Florent Simon – Julie Bordet – Guillaume Durand – Joëlle SaintMartin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Pierre-Albert Benedetti
Suppléants présents	3	Gilles Clauzeau pour la commune de La Chapelle Grésignac Frédéric Queyret pour la commune de St André de Double Thierry Charenton pour la commune de Jean-Claude Arnaud
Titulaires absents	6	Allain Tricoire – Philippe Bogaert – Pierre Guigné – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Mélanie Célérier
Procurations	3	Allain Tricoire à Jean-Pierre Prigul Denis Ferrand à Florent Simon Mélanie Célérier à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2026/78 : (Code Nomenclature /534)**DATE** : 29 AVRIL 2026**RAPPORTEUR** : Didier Bazinet**OBJET** : Composition du Conseil d'Exploitation de l'Office Intercommunal du Tourisme (OTI)

Le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal associe des élus communautaires et des prestataires du tourisme.

Il est consulté sur le fonctionnement de l'Office de Tourisme et sur la politique d'animation et de promotion touristique.

Il se réunit obligatoirement une fois par trimestre et il est force de proposition.

3 collèges composent le Conseil d'Exploitation :

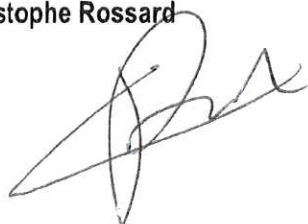
- Des élus communautaires (15 titulaires + 15 suppléants) : à désigner lors de la présente réunion du conseil communautaire
- Des socio-professionnels (10 titulaires + 10 suppléants)
- Des membres qualifiés (4 pour un rôle d'expertise)

Il est proposé pour le collège des élus de l'Office de Tourisme Intercommunal les 15 membres titulaires et 15 membres suppléants ci-dessous :

Titulaires	Suppléants
Jean-Pierre Chaumette	Murielle Cassier
Frédéric Beau	Luc Chapuzet
Franck Blanchardie	Karine Incardona
Jean-Bruno Deroulède	Hervé Toussaint
Francis Duverneuil	Christophe Rossard
Fabrice Jaubert	Jean-Jacques Desprès
Cécily Bergier	Géry Denis
Uriel Gadessaud	Régis Defraye
Ludovic Gillaizeau	Clément Lemerrier
Gérard Gobert	Thierry Bacus
Gilles Mercier	Christine Laurent
Marion Lafaye	Philippe Bogaert
Jean-Pierre Prigul	Jean-Pierre Paretour
Joëlle SaintMartin	Martine Pistarino
Michel Séjourné	Denis Ferrand

Décision du Conseil Communautaire :**Votes pour** : 60**Votes contre** : 0**Abstention** : 0

Le secrétaire de séance du 29 avril 2026
Christophe Rossard



Signé électroniquement le 07/05/2026 à 13:10
par Didier BAZINET

**Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT

Le 07/05/2026 13:12:06

Publié le : 11/05/2026